
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 25 JANVIER 1849.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapports faits, au nom de la commission, par M. ANSIAU.

I.

Demande du sieur Louis-François-Alfred SAINT-MARTIN.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire, fils de François Saint-Martin et de Jeanne-Joséphine Hebert, est né à Caen (France), le 26 mai 1808.

Après avoir passé les années de son enfance avec sa mère, devenue veuve, il alla s'établir chez son frère, fabricant à Paris, en qualité de commis voyageur. Il y était depuis trois ans, lorsque l'insurrection nationale de 1830 éclata chez nous. Le sieur Saint-Martin vint à cette époque, avec les volontaires parisiens, prêter le secours de son bras à la cause de l'indépendance belge.

Le pétitionnaire a servi d'abord en qualité d'officier attaché au corps du génie militaire de l'armée de la Meuse, puis comme officier d'état-major du général Vandebroek, et en dernier lieu comme sous-lieutenant au 3^e régiment de chasseurs à pied.

Il quitta le service militaire en octobre 1831, et fut nommé à cette époque commis de 2^e classe, ou sous-brigadier, pour le service de la ligne des douanes dans la Frandre occidentale.

Il est actuellement chef de service des accises à St-Gérard; il a épousé, à Walcourt, le 28 janvier 1846, une demoiselle belge.

Tous les renseignements demandés et toutes les pièces fournies par le pétitionnaire établissent sa moralité et son excellente conduite. La commission vous propose d'accueillir favorablement sa demande.

Le Rapporteur,

H. ANSIAU.

Le Président,

DE LEHAYE.

II.

Demande de la demoiselle Jeanne-Marie EYROND.

MESSIEURS,

La demoiselle Eyrond est née à Amsterdam, le 28 janvier 1824.

Ayant eu le malheur de se trouver orpheline dès l'âge de neuf ans, elle vint demeurer, en 1833, chez son oncle, le sieur G.-F. Eyrond, chef de division à la société générale, à Bruxelles.

Après avoir fait son éducation dans le pensionnat de madame Van Schepdael-Lubbers, à Bruxelles, elle est restée attachée à cet établissement en qualité de sous-maîtresse; position qu'elle occupe depuis huit ans. L'intention de la pétitionnaire est de se consacrer à la carrière de l'enseignement. Elle trouve dans l'exercice de sa profession des moyens suffisants d'existence. Sa conduite ne laisse rien à désirer, et les pièces fournies à l'occasion de sa demande lui sont complètement favorables.

Votre commission, d'accord avec les autorités consultées, est d'avis qu'il y a lieu d'accorder la naturalisation ordinaire à la demoiselle Eyrond.

*Le Rapporteur,***H. ANSIAU.***Le Président,***DE LEHAYE.**

III.

Demande du sieur Bernard-Martin WILLE.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Rotterdam (Pays-Bas), le 12 novembre 1783.

Après être venu faire son éducation à Anvers, où il est resté jusqu'en 1800, il est entré au service militaire de la république française. Il est demeuré sous les drapeaux jusqu'en 1813, époque où, blessé à la bataille de Leipsick, il fut fait prisonnier de guerre et emmené en Russie. Ce n'est qu'en mai 1817 qu'il put rentrer dans le pays, muni d'un passe-port qui lui a été délivré en due forme à St-Pétersbourg, par l'envoyé de S. M. le roi des Pays-Bas.

Il fut nommé alors préposé des convois et licences à Tournay, où il resta jusqu'en 1844, comme employé des Finances.

Le sieur Wille est actuellement sous-lieutenant des douanes à Aelbeke, arrondissement de Courtrai, province de la Flandre occidentale.

Il offre d'acquitter le droit d'enregistrement, et les pièces qu'il a produites à l'appui de sa demande lui sont entièrement favorables.

*Le Rapporteur,***H. ANSIAU.***Le Président,***DE LEHAYE.**